



## **AESH**

### **Victoires sur les journées de fractionnement et les frais de repas**

Grâce à la pugnacité et à la ténacité de la Fneec FP-FO dans les trois départements de l'académie d'Amiens (Aisne, Oise, Somme), nous avons remporté des victoires significatives pour les AESH, après plusieurs années de revendications auprès des Recteurs successifs.

Depuis cette rentrée de septembre, nos collègues AESH peuvent enfin bénéficier de deux jours de fractionnement sous forme de demi-journées ou de journées complètes. Ces deux jours de congés supplémentaires sont désormais actés, marquant une avancée concrète dans l'amélioration de leurs conditions de travail.

Une autre victoire majeure concerne l'application du remboursement des frais de transport et de repas. Les collègues travaillant en service partagé, qui en sont éligibles, peuvent maintenant se faire rembourser forfaitairement 10 € de frais de repas sans avoir à fournir de justificatif. Cette mesure représente un soulagement pour de nombreux collègues.

Ces victoires démontrent la force de notre fédération : nous ne lâchons rien, et les efforts collectifs paient toujours. Nous continuons de porter haut nos revendications pour obtenir des avancées concrètes en faveur des conditions de travail des AESH.

**La Fneec FP-FO reste mobilisée et vigilante  
pour défendre les droits de tous les personnels !**